

DIRECTION DE L'INFORMATION & COMMUNICATION

Communiqué de presse Numéro :

Date : 17 Juillet 2023

Venue : Nairobi, Kenya



Cap vert devient le 36e État membre de l'Union africaine à signer un traité avec L'ARC afin de lutter efficacement contre les effets des phénomènes météorologiques extrêmes et des épidémies

A l'Office des Nations Unies à Nairobi au Kenya, le gouvernement de la République du Cap Vert a signé un Accord d'établissement avec La Capacité africaine de gestion des risques (ARC), devenant ainsi le 36e État membre à le faire, ce qui constitue une étape importante pour les deux parties en vue de travailler ensemble pour répondre efficacement aux menaces de catastrophes et d'épidémie induite par le climat. Le traité a été signé par S.E. Miryan Djamila Sena Vieira, secrétaire d'État aux affaires étrangères et à la coopération, à la suite de sa rencontre avec Ibrahima Cheikh Diong, sous-secrétaire général des Nations unies et directeur général du groupe ARC, en marge de la 43e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine et de la 5e réunion de coordination semestrielle de l'Union africaine et des communautés économiques régionales/mécanismes régionaux (MYCM), qui se sont déroulées du 13 au 16 juillet.

En raison de sa situation géographique et du changement climatique, le Cap Vert est confronté à une augmentation de l'occurrence et de l'intensité des événements météorologiques. Comme de nombreux pays africains, l'exposition du pays à la sécheresse, aux tempêtes tropicales et aux risques d'inondation, entre autres, constitue une menace importante pour la vie et les moyens de subsistance des populations vulnérables, ainsi que pour l'économie nationale et ses efforts en faveur du développement durable. Cela nécessite des stratégies préventives de réduction des risques et des catastrophes afin d'améliorer la préparation du pays et l'accès à des systèmes d'alerte précoce multirisques permettant de sauver des vies, de réagir efficacement aux catastrophes et, en fin de compte, de renforcer sa résilience. Au fil des ans, le pays s'est efforcé d'adopter une approche plus globale de la gestion des risques et des catastrophes, et la signature du traité avec L'ARC constitue une nouvelle étape dans cette direction.

En tant qu'agence spécialisée de l'Union africaine, l'ARC a pour mandat de travailler avec les États membres pour les aider à planifier, préparer et répondre aux événements climatiques extrêmes et aux

épidémies. Dans le cadre de sa proposition de valeur, le groupe fournit aux États membres des services de renforcement des capacités en matière de gestion des risques climatiques et d'alerte précoce, en réunissant quatre éléments essentiels de la préparation : le renforcement des capacités, l'alerte précoce, la mise en commun et le transfert des risques. Au fil des ans, l'organisation a diversifié son portefeuille de produits et propose des solutions pour la sécheresse, les cyclones tropicaux, les inondations et les épidémies.

Dans sa déclaration officielle, la secrétaire d'État, S.E. Miryan Djamila Sena Vieira, a rappelé que "le Cap Vert est extrêmement exposé aux impacts du changement climatique et nous voyons ce risque augmenter chaque année sous la forme d'une élévation du niveau de la mer et de précipitations trop ou pas assez abondantes. C'est une menace pour notre peuple et pour tous les efforts que nous avons déployés pour développer notre pays. En tant que gouvernement, nous continuons à explorer les meilleures stratégies pour protéger notre nation insulaire, et cette étape que nous avons franchie en signant le traité avec L' ARC nous permet justement de le faire".

La signature du traité d'établissement avec l'ARC permettra au gouvernement du Cap Vert de s'associer à l'ARC et d'avoir accès aux outils et solutions de l'organisation dans la lutte du pays contre le changement climatique et les épidémies. L'ARC fournit un soutien en matière de formation au personnel des gouvernements participants en vue de leur participation aux futurs pools de risques d'assurance de l'ARC pour la sécheresse, les cyclones tropicaux, les inondations ou les épidémies.

Ibrahima Cheikh Diong, directeur général de l'UN-ASG et du groupe ARC, a félicité le gouvernement de la République du Cap-Vert d'avoir pris cette mesure importante pour renforcer la résilience du pays face aux menaces climatiques. "Nous sommes ravis d'accueillir la République du Cap-Vert en tant que 36e État membre de l'ARC. La signature du traité d'établissement de l'ARC témoigne d'un engagement clair en faveur du renforcement des capacités du pays en matière de réduction des risques et des catastrophes. Le pays rejoint un nombre croissant d'États membres de l'UA qui utilisent nos outils pour compléter les stratégies nationales existantes. Le groupe ARC est prêt à collaborer avec le gouvernement pour établir un profil précis des risques et des catastrophes naturelles et concevoir des plans d'intervention complets afin de mieux protéger les vies et les moyens de subsistance des populations vulnérables en cas de catastrophe", a-t-il poursuivi.

À propos de la capacité africaine de gestion des risques (ARC)

Le groupe Capacité africaine de gestion des risques (ARC) se compose de l'Agence ARC et de l'ARC Insurance Company Limited (ARC Ltd). L'Agence ARC a été créée en 2012 en tant qu'agence spécialisée de l'Union africaine pour aider les États membres à améliorer leurs capacités de planification, de préparation et de réponse aux catastrophes météorologiques. ARC Ltd, la filiale financière du groupe, est un organisme d'assurance mutuelle qui fournit des services de transfert de risques aux États membres grâce à la mutualisation des risques et à l'accès aux marchés de la réassurance. L'ARC a été créée en partant du principe qu'il est très rentable d'investir dans la préparation et l'alerte précoce par le biais d'une approche financière innovante. L'ARC aide les États membres de l'UA à réduire les risques de pertes et de dommages causés par des phénomènes météorologiques extrêmes affectant les populations africaines en fournissant, par le biais d'une assurance souveraine contre les risques et les catastrophes, des réponses ciblées aux catastrophes naturelles de manière plus rapide, plus rentable, plus objective et plus transparente.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Doreen Apollos | Direction de l'Information et de la Communication | Commission de l'Union africaine **Tel:** +251 115 517 700 | **Courriel:** ApollosD@africa-union.org | Addis Abéba, Éthiopie

Ms. Eva Kavuma | Chief Operations Officer | African Risk Capacity (ARC) | **Mob:** +27 (0) 83 212 8649 | **Courriel:** Eva.kavuma@arc.int

Direction de l'Information et de la Communication, Commission de l'Union africaine

Courriel: DIC@africa-union.org | **Web:** au.int | Addis Abéba, Éthiopie | **suivez nous:** [Facebook](#) | [Twitter](#)
[Instagram](#) | [YouTube](#)